

Ecrit par le 4 juillet 2026

## Luberon Monts de Vaucluse : les déchetteries changent d'horaires jusqu'au 31 août



**Avec l'arrivée des fortes chaleurs, les six déchetteries du territoire de la communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) passent aux horaires d'été jusqu'à la fin du mois d'août.**

Depuis le lundi 22 juin, à l'annonce de la canicule, LMV Agglomération a décidé de mettre en place, de manière anticipée, les horaires d'été de ses déchetteries. Seule l'une d'entre elles a conservé ses horaires habituels et passera en mode estival ce mercredi 1er juillet.

Ecrit par le 4 juillet 2026

Cette adaptation vise à préserver les usagers et les agents des épisodes caniculaires tout en maintenant un service public de qualité. Les nouveaux horaires seront en vigueur jusqu'au 31 août prochain.

## Les horaires d'été

- La Déchetterie du Puits des Gavottes à Cavaillon (Chemin de Dorio) est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 14h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le dimanche et les jours fériés.
- La Déchetterie de Lauris (Ancienne route de Puget) est ouverte le mardi, mercredi et vendredi de 7h à 14h, et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée le lundi, le jeudi, le dimanche et les jours fériés.
- La Déchetterie de Vaugines (RD45 La Grande Garrigue) est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 14h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le dimanche de 9h à 12h. Fermée le mercredi et les jours fériés.
- Mon Espace Vert à Cavaillon (172 Chemin du Vieux Taillades) est ouvert le mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 7h à 14h, le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et le dimanche et jours fériés de 9h à 12h.
- Mon Espace Vert à Vaugines (RD45 La Grande Garrigue) est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 14h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le dimanche de 9h à 12h. Fermée le mercredi et les jours fériés.
- La Déchetterie de Coustellet, à partir du 1er juillet, sera ouverte le lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 13h30. Fermée le mardi et le dimanche.

---

# Luberon Monts de Vaucluse : où se rafraîchir pendant les fortes chaleurs ?

Ecrit par le 4 juillet 2026



**Suite au placement en vigilance orange canicule du département de Vaucluse par Météo France, la communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) rappelle que plusieurs structures du territoire sont ouvertes et permettent de se rafraîchir.**

Ce lundi 22 juin, Météo France a placé de nombreux départements en vigilance orange canicule, dont le département de Vaucluse. Cette canicule devrait se poursuivre jusqu'à la fin de la semaine. Ainsi, Luberon Monts de Vaucluse Agglomération, qui rassemble 56 000 habitants sur les communes de Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Maubec, Mérindol, Oppède, Robion, Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines, rappelle les structures dans lesquelles il est possible de se rendre pour faire face aux températures élevées.

### **Les médiathèques**

Premièrement, les douze médiathèques du territoire restent accessibles gratuitement dans les horaires d'ouverture. En plus de profiter des espaces climatisés, il est possible de consulter gratuitement ouvrages, magazines et diverses autres ressources.

### **Les horaires des médiathèques**

Ecrit par le 4 juillet 2026

- Cabrières d'Avignon (Grand'Rue) : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h.
- Cavaillon (60 Rue Véran Rousset) : le mardi de 13h à 19h, le mercredi de 10h à 18h, le jeudi de 13h à 18h, le vendredi de 13h à 18h, et le samedi de 10h à 18h.
- Cheval-Blanc (11 Allée des Lauriers) : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h.
- Lagnes (117 Allée du centre tertiaire) : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h.
- Lauris (2 Rue du Binou) : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h.
- Les Beaumettes (Place de la Mairie) : du lundi au samedi de 9h à 12h.
- Les Taillades (Place de la Mairie) : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h.
- Lourmarin (Place Henri Barthelemy) : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h.
- Maubec (230 Grande Rue) : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h.
- Mérindol (Rue des Écoles) : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h.
- Oppède (256 Rue des Poulivets) : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h.
- Puyvert (Quartier Les Saumades) : le mardi de 15h30 à 18h30, le mercredi de 16h à 18h, et le samedi de 10h à 12h.
- Robion (Place Jules Ferry) : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, le vendredi de 15h à 18h, et le samedi de 10h à 13h.

## Le centre aquatique de plein air

Aussi, le centre aquatique de plein air, situé à Cavaillon, permet de se rafraîchir en se baignant. Il est donc possible d'accéder au grand bassin, au bassin d'apprentissage et à la pataugeoire. Les tarifs, eux, restent les mêmes et oscillent entre 2€ et 6€, avec un tarif préférentiel pour les habitants de l'Agglomération.

## Horaires d'ouverture

Jusqu'à ce dimanche 28 juin, il est ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30 et de 17h à 19h30, le mercredi de 10h30 à 18h30, le samedi de 10h30 à 17h et de 18h à 19h30, et le dimanche de 10h30 à 19h30.

Du 30 juin au 6 septembre, il sera ouvert le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h30 à 17h et de 18h à 19h30, le mercredi de 10h30 à 18h30, et le dimanche de 10h30 à 19h30.

## « La boutique Aroma-Zone de Cavailon est la plus belle de France »



Il y avait foule, vendredi 12 juin, place Philippe de Cabasolle à Cavailon, pour l'**ouverture de la nouvelle boutique d'Aroma-Zone**. Inaugurée par **Sabrina Herlory-Rouget**, PDG de la marque vaclusienne, et **Gérard Daudet**, maire de Cavailon, cette quarantième boutique Aroma-Zone est installée dans les anciennes halles en plein cœur de ville. Un pari que tous espèrent gagnant.

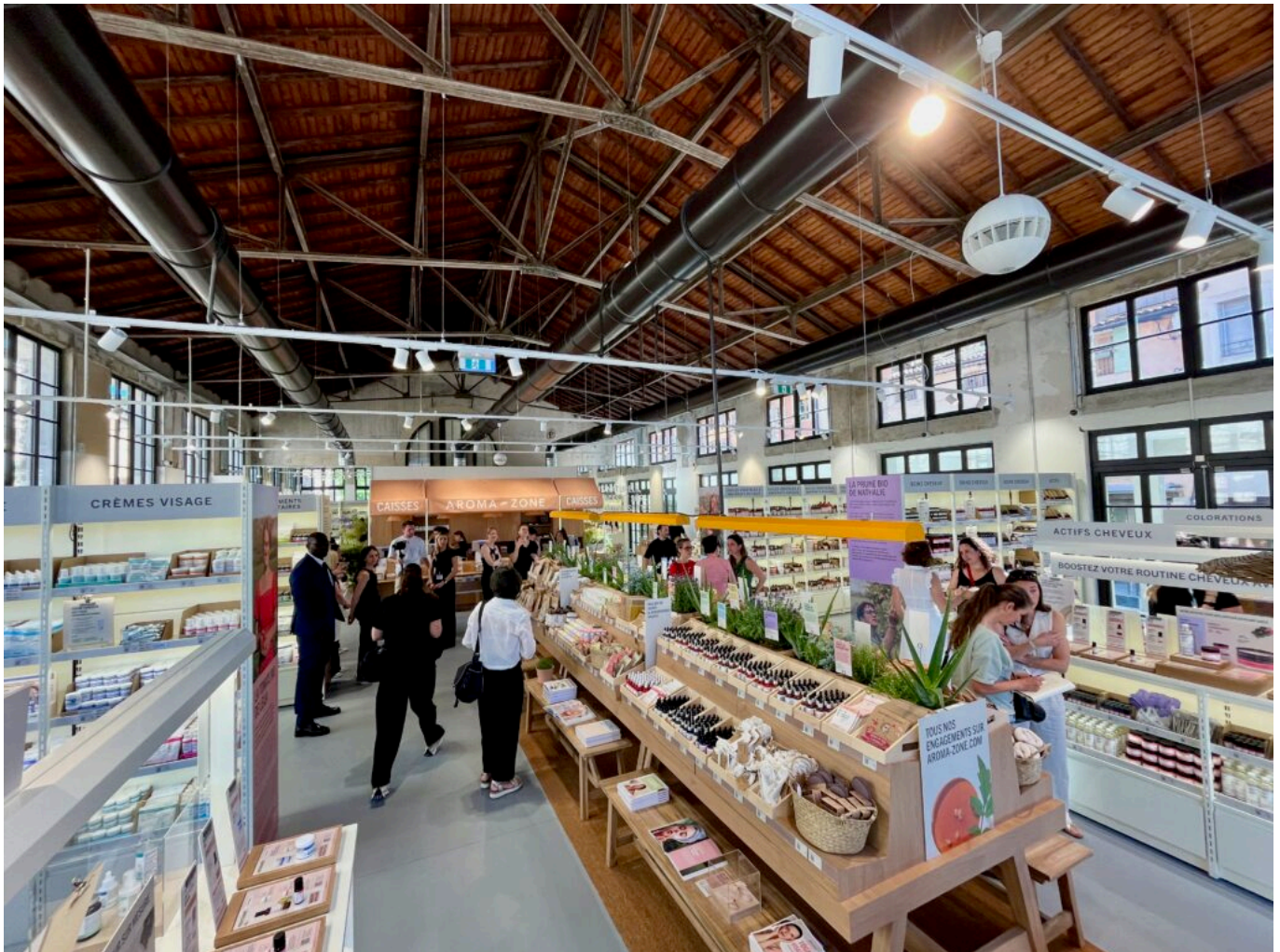
Ecrit par le 4 juillet 2026



Gérard Daudet,, maire de Cavaillon et Sabrina Herlory-Rouget pdg d' Aroma-Zone

« La boutique de Cavaillon est la première de Vaucluse et la plus belle de France... » c'est avec ces mots que Sabrina Herlory-Rouget, PDG d' Aroma-Zone débuta son discours inaugural devant plusieurs centaines de personnes. « Ce n'est pas juste une nouvelle adresse, cette boutique raconte notre histoire, notre ancrage dans le Vaucluse » ajoute-t-elle. En effet, après ses implantations à Châteauneuf-de-Gadagne, Cabrières-d'Avignon et très prochainement dans la ZA des Hauts-Banquets à Cavaillon pour son centre de logistique, la marque provençale confirme son enracinement dans le département de Vaucluse. Il serait même à l'étude l'extension de l'implantation aux Hauts-Banquets sur de nouvelles parcelles de cette ZA.

Ecrit par le 4 juillet 2026



l'intérieur de la boutique

## Le bail a été signé pour une première période de 18 mois que chacun espère voir se prolonger bien au-delà

Implantée dans les halles marchandes de la ville, datant des années 30, sur une surface de 350 M<sup>2</sup>, la quarantième boutique d'Aroma-Zone respecte totalement le lieu récemment rénové. Son architecture métallique et vitrée, directement inspirée des halles construites à Paris par Victor Baltard, présente la particularité d'être ouverte sur 3 faces. L'agencement intérieur de la boutique a été pensé comme un marché provençal avec une grande table centrale. « C'est un magasin unique et pensé différemment comme une place de marché, un lieu de rencontre » argumente Sabrina Herlory-Rouget. La boutique emploie une dizaine de personnes et propose plus d'un millier de références de la marque. Le bail, liant la société et la ville de Cavailon, propriétaire du lieu a été signé pour une première période de 18 mois que chacun espère voir se prolonger bien au-delà.

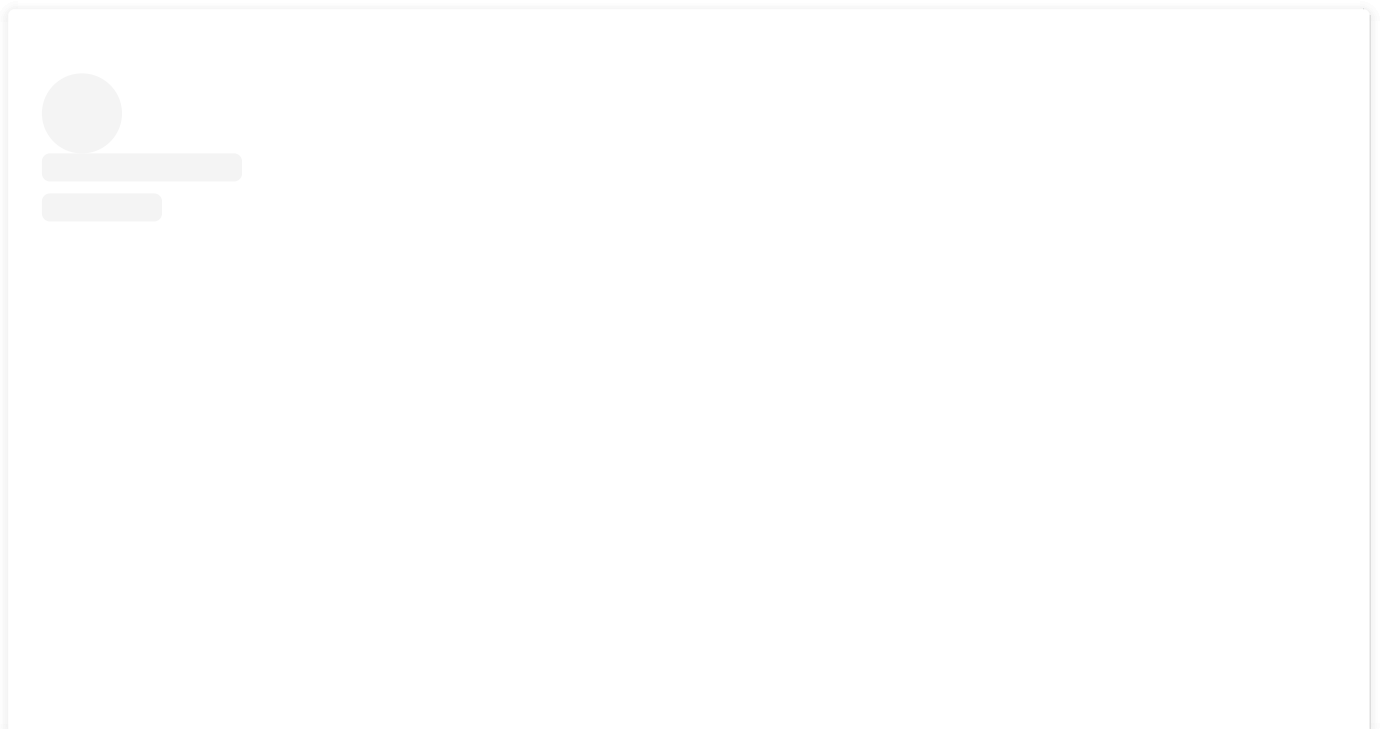
Ecrit par le 4 juillet 2026

## [Aroma-Zone s'ancre à Cavaillon](#)

**« Nous l'avons rêvé, vous l'avez fait »**

***Gérard Daudet, maire de Cavaillon***

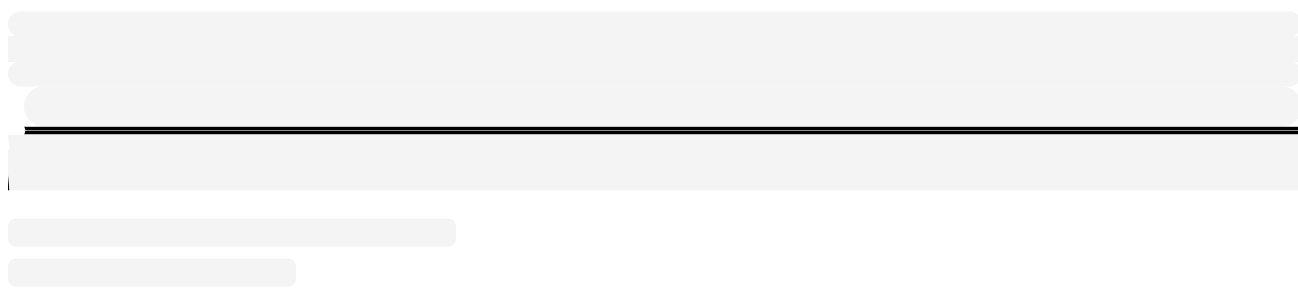
Quant à Gérard Daudet, maire de Cavaillon, il a exprimé toute sa fierté d'accueillir cette nouvelle boutique Aroma-Zone : « C'est une marque de confiance qui nous honore » a-t-il précisé. « Nous l'avons rêvé, vous l'avez fait » a-t-il ajouté. Après la rénovation de la cathédrale Notre-Dame-et-Saint-Véran, après le réaménagement de la place Philippe de Cabasolle, le maire escompte que cette nouvelle page de l'histoire des halles de la ville soit un moyen de redynamiser tout le quartier. « C'est un message d'optimisme et d'espoir pour le centre-ville... et c'est la démonstration qu'il est possible d'associer innovation, attractivité et patrimoine » a-t-il conclu. Déjà deux nouveaux commerçants, un horloger et un salon de thé, se sont implantés à toute proximité. Faut-il y voir un signe ? Et, dans quelques mois l'ancienne école Marie Signoret, contiguë à la halle Aroma-Zone, accueillera un musée du melon, avec entre autres, l'exposition de la collection d'objets consacré à ce fruit léguée par Jean-Jacques Prévôt . On attend maintenant avec une certaine impatience qu'Aroma-Zone propose une huile essentielle à base de melon de Cavaillon classé IGP, le partenariat serait alors totalement scellé !



Ecrit par le 4 juillet 2026



Voir cette publication sur Instagram



Une publication partagée par Mairie de Cavillon (@villedecavillon)

## Logements sociaux : combien coûte la carence à votre commune en 2026 ?

Ecrit par le 4 juillet 2026



**24 communes de Vaucluse et de [la zone d'emploi d'Avignon](#) (Gard avignonnais et Terre de Provence) sont sanctionnées financièrement pour non respect de la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU).**

Cette année 6 villes sortent de ce classement (Barbentane, Cheval Blanc, Graveson, Monteux, Le Pontet et Rognonas ) et une seule y fait son entrée (Lauris).

L'amende la plus forte est comme en 2025 versé par Pertuis. En effet, [la commune vaclusienne de la Métropole Marseillaise](#) versera cette année 515 582,48€ avec tout de même une baisse de 146 071,29€ par rapport à 2025.

La ville la plus carencée reste Pujaut. Depuis 2026, la commune gardoise du Grand Avignon, dirigée actuellement par [Sandrine Soulier](#), n'a réalisé que 22 logements dit 'sociaux' (chiffres 2024) au lieu des 464 qu'exige la loi, soit seulement 4,75% des objectifs demandés.

Ecrit par le 4 juillet 2026

Les 4 villes du [canton de Villeneuve-lès-Avignon](#) assujetties à la loi SRU et appartenant au Grand Avignon (Villeneuve-lès-Avignon, Les Angles, Rochefort-du-Gard et Pujaut) représentent à elle seule 68,5%\* du montant global de la pénalité des 10 communes carencées de l'agglomération avignonnaise.

Une situation dont a pleinement conscience [Pascale Bories](#), maire de Villeneuve-lès-Avignon mais aussi présidente du [SCoT du bassin de vie d'Avignon](#) qui, à ce titre, préconisait avec lucidité dès 2011: « Afin de mieux rééquilibrer l'offre en logements locatifs sociaux sur l'ensemble du territoire, aujourd'hui trop centrée sur Avignon, chaque commune devra respecter un objectif de production de ce type de logements. Ce principe devra permettre d'amorcer un rattrapage notamment pour les communes soumises à l'article 55 de la loi SRU et n'atteignant pas le seuil des 20% de logements sociaux. » ([voir ici page 39](#))

[Récemment désignée vice-présidente du Grand Avignon en charge de l'aménagement du territoire et de l'habitat](#) puis nommée dans la foulée par ses pairs de l'agglomération comme administratrice au sein du bailleur social [Grand delta Habitat](#), cette dernière sera désormais au 'cœur de la machine' pour répondre au défi du logement social local.

\* 1 102 883€ sur 1 609 625,83€

[La loi SRU, votée il y a 26 ans](#), impose aux communes de plus 3 500 habitants pour les agglomérations faisant plus de 50 000 habitants (1 500 habitants en région parisienne) un minimum de 20% de logements sociaux. Dans son palmarès de la loi SRU des communes 'Hors la loi' ([voir ici page 9](#)), la [Fondation pour le logement](#) a classé dans les 12 communes 'multirécidivistes', qui ont été systématiquement carencées lors des six premières périodes triennales pour leur inaction, 3 communes de notre territoire.

[Les arrêtés préfectoraux pour les communes vauclusiennes citées](#)

[Les arrêtés préfectoral du 23 avril pour les communes gardoises citées](#)

[Les arrêtés préfectoral du 24 avril pour les communes gardoises citées](#)

[Les arrêtés préfectoraux pour les communes des Bouches-du-Rhône citées](#)

---

## Cavaillon : la Route du Moulin de Losque requalifiée en faveur des déplacements doux

Ecrit par le 4 juillet 2026



**Ce lundi 3 novembre, les élus de la communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) (LMV) et leur président [Gérard Daudet](#) ont inauguré la route du Moulin de Losque à Cavaillon qui a fait l'objet d'une requalification complète.**

Le maillage de la ville de Cavaillon en termes de mobilité douce s'élargit davantage avec une nouvelle voie en faveur des déplacements doux aménagée le long de la Route du Moulin de Losque.

Cette route, pour laquelle les travaux ont débuté en décembre 2024, a été inaugurée ce lundi 3 novembre, seulement quelques mois après l'Avenue de Vidaque, qui a fait l'objet des mêmes travaux au début de l'année et qui a été inaugurée au cours de l'été.

[À Cavaillon, l'Avenue de Vidaque accueille désormais les mobilités douces](#)

Ecrit par le 4 juillet 2026

## 2,7M€ de travaux

Ainsi, LMV Agglomération a requalifié 1,5 km de voirie, entre l'avenue Jean Monnet et la limite communale de Cavaillon, créé un réseau pluvial de 1 672 ml, modernisé l'éclairage, créé un aménagement en faveur des mobilités douces, ainsi que des espaces verts avec la plantation de 20 arbres hautes tiges et 100 arbustes plantés, qui demandent peu d'eau. Quatre quai de bus ont aussi été installés (arrêts Pôle bio et Dunant). Les rails et caténaires de l'ancienne voie ferrée, sous le pont de l'Avenue Boscodomini, ont quant à eux été retirés.

Le coût total de ces travaux, qui ont débuté le 6 décembre 2024 et se sont achevés le 24 octobre dernier, s'élève à environ 2,7M€, subventionnés à hauteur de 500 000€ par la [Région Sud](#) dans le cadre du contrat 'Nos territoires d'abord'. La sécurité de tous les usagers est donc renforcée et les mobilités douces favorisées.



©LMV Agglomération

Ecrit par le 4 juillet 2026

# Tri des emballages par Citéo : 6 collectivités vaclusiennes retenues dans l'appel à projet national



**Citéo**, entreprise née de la fusion d'Eco-emballages et d'Ecofolio, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers, papiers et cartons, investit 91M€ au profit du tri et du réemploi des emballages ménagers et des papiers sur le territoire hexagonal. Six collectivités Vaclusiennes ont été retenues par l'appel à projet national. Elles font partie des 23 projets-lauréats de la Région Sud-Paca.

Six collectivités vaclusiennes : [Les Communautés de communes Ventoux Sud](#), [Sud Luberon Cotelub](#), [Aygues Ouvèze en Provence](#) ; Les Communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) et du [Grand Avignon](#) ainsi que le [Sirtom de la région d'Apt](#) -Syndicat mixte ramassage et traitement des ordures ménagères de la région d'Apt- ont été retenues par l'appel à projet national.

**Augmenter la collecte d'emballages recyclés**

Ecrit par le 4 juillet 2026

Ce financement doit permettre, à terme, une progression de 80 000 tonnes d’emballages recyclés (près de 5kg/habitant) supplémentaires par an. Une année hors norme pour cet appel à projets qui compte 3 fois plus de candidatures que les années précédentes.

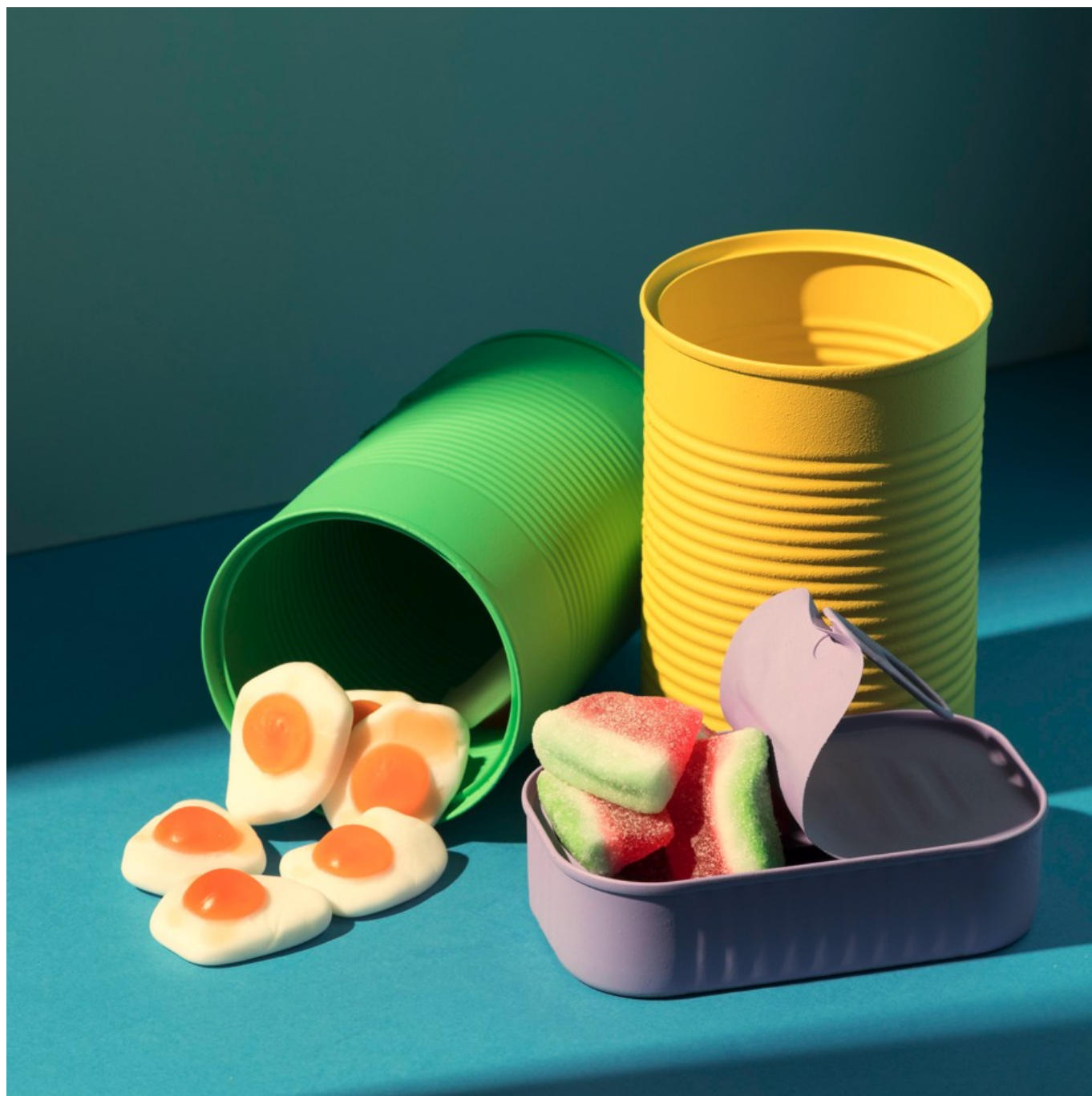
#### **4 leviers d’actions prioritaires**

L’appel à projet national ouvre sur 4 leviers d’actions prioritaires : La collecte des 141 projets ; La collecte hors foyers ; Le tri 18 projets et le réemploi pour les professionnels de la restauration des 39 projets. Les projets soutenus par les collectivités locales seront financés à hauteur de 70% des dépenses éligibles dans la limite de 250 000€ HT. Ceux sollicitant un financement supérieur à 60 000€ HT ont été étudiés, après audition, en octobre dernier.

#### **Une enveloppe de 91M€ pour booster le tri et le réemploi d’emballages**

L’enveloppe de 91M€ mobilisée par Citéo permettra le déploiement de solutions pour 17 millions de Français, en développant la collecte hors foyer dans 25% du territoire nationale et en installant 40 000 équipements dédiés.

Ecrit par le 4 juillet 2026



**Copyright Freepik**

### **Focus sur les collectivités vaclusiennes**

Les collectivités territoriales de Vaucluse ont particulièrement travaillé sur la collecte de tri, la collecte hors foyers et le réemploi des déchets, notamment en restauration professionnelle.

Ecrit par le 4 juillet 2026

### **Booster la collecte**

Citéo souhaite booster la collecte des emballages, en améliorant le déploiement des équipements, en mobilisant les citoyens et en parfaissant leur tri, en favorisant la collecte hors foyer, avec notamment via les colonnes d'apport volontaire. L'éco-organisme travaille particulièrement avec les professionnels de la restauration -qui utilisent un grand nombre d'emballages, notamment dans la vente à emporter, en favorisant le parc de contenants réemployables.

### **En savoir plus**

Citeo, entreprise à mission, a été créée en 2017 par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Depuis sa création, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 13 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, installer et financer la collecte sélective, et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 67% des emballages ménagers et 63% des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français.

---

## **LMV s'engage dans la prévention de la participation des jeunes aux trafics de stupéfiants**

Ecrit par le 4 juillet 2026



Cet été, la communauté d'agglomération **Luberon Monts de Vaucluse (LMV)** a été lauréate de l'appel à projet national **MILDECA** (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) pour lutter contre les trafics de stupéfiants. Le premier Comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires de LMV impliqués, sous la présidence d'**Elisabeth Amoros**, conseillère communautaire déléguée à la Politique de la Ville, a eu lieu à la mairie de Cavailon ce lundi 16 décembre.

Face au danger grandissant des trafics de stupéfiants, la communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse (LMV) s'engage pour prévenir l'implication des jeunes dans ces réseaux. En étant lauréate de de l'appel à projet national MILDECA, l'Agglomération bénéficie d'un financement de 90 000 euros sur trois ans pour déployer des actions concrètes à destination des pré-adolescents, de leurs familles et des professionnels qui les accompagnent afin que les jeunes soient orientés vers un avenir riche d'opportunités.

Avec ce financement, LMV souhaite renforcer les compétences psychosociales des plus jeunes. Ainsi, l'Atelier Santé Ville du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), interviendra dans six classes de CM2 dès septembre 2025 via le **Comité Départemental d'Éducation pour la Santé (CoDES)** de Vaucluse pour les aider à faire face à la pression d'un groupe et leur apprendre à dire non aux dealers. L'association marseillaise L'Œuf, quant à elle, accompagnera une dizaine de collégiens dans la création d'un reportage photo et vidéo explorant les conséquences des trafics qui sera diffusé publiquement.

Ecrit par le 4 juillet 2026

LMV compte aussi faire intervenir des médiateurs auprès des jeunes décrocheurs, grâce au concours du Service jeunesse de la ville de Cavaillon et de la [Mission Locale du Luberon](#), pour leur proposer des solutions sur mesure afin de retrouver un équilibre. Enfin, le centre social [La Bastide](#) animera diverses activités pour permettre aux habitants de se réapproprier leur quartier et pour offrir des alternatives positives aux jeunes.

## La troisième tranche de la digue de Lauris inaugurée



Le 18 septembre dernier, la troisième tranche de la digue de Lauris a été officiellement inaugurée, après

Ecrit par le 4 juillet 2026

7 mois de travaux. Il s'agissait de compléter les ouvrages de protection contre les crues de la Durance construits en 2008 et en 2014.

Dans cette nouvelle phase des travaux, il s'agissait de restaurer la digue existante qui ne pouvait contenir les crues au-delà d'un débit de 2 500 m<sup>3</sup>/sec et de prolonger l'ouvrage jusqu'à la voie ferrée, située en amont. 300 personnes et leurs biens sont ainsi protégés contre des crues pouvant aller jusqu'à 4 000 m<sup>3</sup>/sec. Rappelons qu'en 1994 une crue de 3 000 m<sup>3</sup>/sec avait inondé tout le secteur.

### **Cette digue est capable de résister à des crues d'un débit de 6 500 m<sup>3</sup>/sec**

D'une longueur de 900 mètres et 15 de large, cette digue est surélevée de 3,75 mètres par rapport au niveau du sol. Des pistes y ont été aménagées sur la crête et à la base. Cette digue est capable de résister, avant rupture de l'ouvrage, à des crues d'un débit de 6 500 m<sup>3</sup>/sec, des nouveaux jamais connus sur la Durance. D'un montant prévisionnel hors taxes de 1,83 millions d'euros, ces travaux ont été financés à hauteur de 39 % par l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, de 30 % par le Département de Vaucluse, de 16 % par EDF et 15 % par l'État.

Ces travaux ont été conduits à l'initiative de [Luberon Monts de Vaucluse Agglomération](#) (LMV) qui depuis 2020 a la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI). La maîtrise d'ouvrage a été confiée aux services du [SMAVD](#) (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance). La maîtrise foncière a été menée par la [SAFER](#), pour le compte de LMV. L'ouvrage appartient à LMV qui en délègue l'entretien et la surveillance, par convention, au SMAVD. Quant aux travaux, ils ont été réalisés par des entreprises locales ou régionales : [Midi travaux](#), [Buesa](#) et [Midi traçage](#).

Ecrit par le 4 juillet 2026



## Risque inondation : Actions Coulon, quand la colère gronde

Écrit par le 4 juillet 2026



**Les membres de l'association Actions Coulon sont vent debout : Le [Conseil national de la Protection de la Nature](#) vient de rendre son avis consultatif sur le projet de ré-endiguement du Calavon Coulon. Celui-ci est d'ailleurs très circonspect voire sévère avec le dossier présenté par le [Syndicat intercommunaire Rivière Calavon-Coulon](#) (SIRCC). Les membres d'Actions Coulon s'adressent désormais au Préfet de Vaucluse afin que des solutions alternatives autres que l'endiguement, soient étudiées et surtout, que le projet porté par le SIRCC soit abandonné et au moment où celui-ci s'apprête à lancer une enquête publique.**

Des membres d'Actions Coulon ont organisé une conférence de presse afin de contrer le projet de ré-endiguement proposé par le [SIRCC](#), le Syndicat intercommunaire Rivière Calavon-Coulon qui intervient, pour les collectivités territoriales, sur la rivière et ses affluents et pratique entretien et restauration du cours d'eau ainsi que des travaux de protection contre les inondations.

### **L'aménagement du Calavon dans la traversée d'Apt**

Désormais son président Didier Perello évoque, [ici](#), un programme d'aménagement du bassin aptésien, sur 11 km de rivière, en lancement d'une campagne de consultation et de concertation pour entrer dans la phase des travaux à la fin de l'année. Un groupe de travail constitué d'élus de la Ville d'Apt représentant les habitants, de membres du groupement commercial et artisanal du pays d'Apt et du Conseil citoyen se réunira prochainement afin d'examiner les enjeux du programme qui consiste en l'aménagement du Calavon dans la traversée d'Apt. Actions Coulon fustige le projet mettant en avant les conclusions du Conseil national de la Protection de la Nature et dénonce le besoin de foncier de Cavailon.

Ecrit par le 4 juillet 2026



## Pierre Leclerc entouré d'Isabelle Fuentes et Michel André

### Le cadre

«Le projet du Calavon Coulon porté par le SIRCC est très confus, confie Pierre Leclerc, président fondateur d'Actions Coulon. Poussé par l'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) depuis 2013, on inaugure des digues inégales en hauteur et en résistance : très élevées d'un côté et basses et fragiles de l'autre. Ce qui se justifie lorsque c'est urbanisé, mais en réalité ce sont 15 000 personnes concernées par les inondations, puisque le Coulon descend au centre de l'Isle-sur-la-Sorgue, du Thor et en bas de Gadagne... C'est en prenant conscience du nombre d'habitants touchés par ce souci d'inondation que nous avons créé l'association.»

### Aujourd'hui ?

«Le projet examiné par le Conseil national de la Protection de la Nature (CNPN) débute au bord de la Durance jusqu'au quartier des Ratacans -composé de lotissements et d'environ plus de 500 logements

Ecrit par le 4 juillet 2026

pour 1 647 habitants construits dans une cuvette inondable- à Cavaillon, relate Pierre Leclerc, or le projet de digues inégales pour les tranches 4, 5 et 6 va jusque au-dessus de Robion, ce qui fait 12 km de rivière et donc le double de rives et de digues qui devaient être rasées et reconstruites.»



**Robion, le bois, véritable poumon vert qui pourrait être rasé pour être inondé Copyright Isabelle Fuentes**

### **Le papi 1 abandonné**

«Projet abandonné l’an passé qui concernait les tranches 7, 8, 9, 10 et 11, contenues dans le Programme d’actions de prévention des inondations, le Papi 1 de 2013, détaille Pierre Leclerc. En 2023, le projet de travaux en amont de Cavaillon a été abandonné. C’est le Papi 2 concernant les tranches 4, 5 et 6 que nous évoquons aujourd’hui. Le CNPN d’ailleurs à ce propos déplore que l’actuel projet présenté par le SIRCC soit confus lorsqu’il évoque les Papis sans que l’on sache à quel projet il fait allusion : est-ce le programme du papi 1, normalement abandonné ou le nouveau ? Cette possible confusion fait sourciller

Ecrit par le 4 juillet 2026

l'institution.»

### **Doctrine contre les inondations**

«En 2005, la France a élaboré une doctrine contre les inondations –ce que relaie d'ailleurs le CNCP- et considère, désormais, comme très exceptionnel, la réalisation de digues portée par le SIRCC. Ce n'est pas en élevant des digues interminables que l'on lutte contre les inondations. C'est en amont qu'il faut retenir l'eau et essayer de la stocker, par exemple, dans les nombreux plans d'eau du Calavon, dans des bassins, au creux des carrières parfois même en y installant des parcs solaires flottants. Tout le bassin versant doit contribuer à recueillir les volumes de la rivière,» détaille Pierre Leclerc.

### **Où faudrait-il faire la rétention du Coulon-Calavon ?**

«Soixante kilomètres en amont à Théziers, Montfrin, Pujaut, Nîmes, Bellegarde car ce sont les petites rivières qui font les grands cours d'eau, reprend Pierre Leclerc. C'est donc sur les centaines de kilomètres en amont qu'il faut travailler. Le problème ? Il réside dans le manque de foncier à Cavaillon. Il est là question de rééditer l'opération –très contestée- de la **Zone d'activités des Hauts banquets** devenue constructible grâce à la construction de la digue sur la Durance. Opérations que LMV -Luberon Monts de Vaucluse- veut rééditer sur Cavaillon. »

### **Témoignages**

Ecrit par le 4 juillet 2026



**Michel André**, agriculteur, arboriculteur en biodynamie à Cavaillon. « Actuellement je fais pousser des abricotiers -sur 3ha- et des pistachiers -sur 2 ha- sous des panneaux photovoltaïques mobiles et bientôt sur 10 ha. Les panneaux photovoltaïques permettent de protéger les cultures de la pluie ainsi que du gel et pivotent pour laisser pénétrer la lumière. Egalement, les arbres sont accrochés aux structures.» Michel André cultive également des pommes, des cerises et des prunes sur 65 ha de vergers. «Je suis très perturbé par ces travaux car auparavant, nous avons cédé à la mairie des terrains à des prix très raisonnables pour qu'elle nous protège des inondations et maintenant elle parle, avec des digues inégales, de nous sur-inonder car si l'eau ne va pas également de chaque côté, elle ira plus chez nous. Il nous faut travailler sur les conclusions du CNPN par des retenues en amont sur tous les petits affluents, ce qui n'est pas le projet actuel et qui nous rend très inquiets.»

Ecrit par le 4 juillet 2026



### Philippe Cunier de Caumont sur Durance

«L'une des problématiques du projet est de ne parler que de Cavaillon, alors que ce projet concerne un espace et un nombre d'habitants bien plus étendus. La vision du projet est tronquée. Elle date de 1994 où, à l'époque, on transformait les rivières en canaux. On sait aujourd'hui que les digues ne sont plus les réponses à donner après les crues vécues en France et en Europe, et même, qu'elles peuvent se révéler dangereuses car les stocks d'eau non maîtrisés produisent d'importants dégâts. D'autres techniques sont désormais bien plus efficaces. Nous avons l'impression que le projet a été construit il y a 30 ans dans un objectif bien précis -la commune de Caumont n'apparaissait même pas dans le périmètre de celui-ci-. Nous avons découvert que le dossier était criblé d'erreurs pourtant signalées et non prises en compte.»

Ecrit par le 4 juillet 2026



### **Isabelle Fuentes de Robion**

«Ce projet met en danger les habitants de Robion ainsi que le bois qui accueille tout une biodiversité particulièrement appréciée lors du confinement. Nous avons d'ailleurs découvert des **Rolliers d'Europe** (oiseaux protégés), des lapins, des rapaces... Le projet prévoit de raser ce poumon vert et frais -alors que nous sommes en pleine canicule- apprécié de tous pour y faire un déversoir d'eau. Du bois nous passerons à un désert. Nous allons vivre le même scénario que les Ratacans et c'est justement ce que nous ne souhaitons pas. »

Ecrit par le 4 juillet 2026



### **Alain-Pierre Lilot**

«Je suis très surpris qu'en 2024 on essaie d'appliquer des recettes du siècle passé car il existe désormais des méthodes bien plus efficaces pour contrôler les débits de l'eau. Pourquoi ne pas les mettre en œuvre et en amont ? J'ai constaté la petite inondation de 2019 mais mes voisins m'ont relaté les terribles inondations des années 1950 où le cours d'eau reprenait son ancien lit. Ce qui veut dire qu'il traverserait aujourd'hui Caumont, Le Thor, faisant de considérables dégâts. Pour cela il faudrait changer d'optiques économique, financière et immobilière et penser au-delà de Cavaillon. »

Ecrit par le 4 juillet 2026



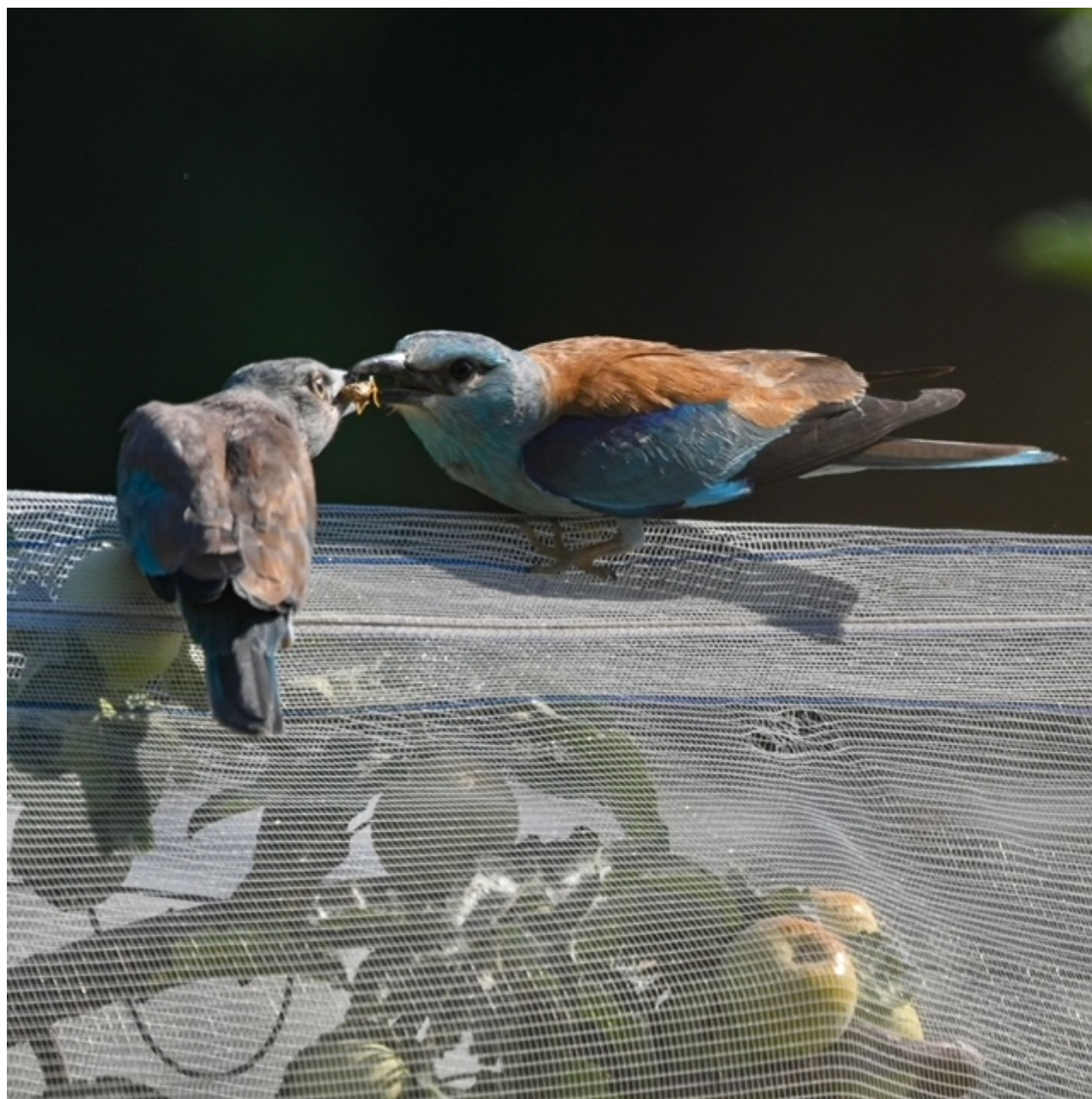
### Yvette Lilot

« Il est important que le public soit sensibilisé à ce que ce projet peut impacter beaucoup de gens, notamment des personnes du **village** -chantier d'insertion, accueil de jour, résidence sociale- qui ont eu vécu des parcours de vie difficiles. Cette vision de l'économie et de la politique ne doit pas altérer les autres visions de la vie et de la société. »

### Un pavé dans la marre

« Tant que nous - Actions Coulon et SOS Durance vivante ainsi que des particuliers - dénonçons les faits, nous étions écoutés mais désormais beaucoup d'associations préoccupées d'environnement seront convaincues par l'avis de l'éminent CNPN, martèle Pierre Leclerc. Dans son rapport celui-ci utilise des mots très durs. Nous espérons que la Préfecture y sera sensible. Le dossier pourrait même être observé au plan national -via la Fédération nationale des associations d'inondés-. Nous espérons que le projet soit abandonné sur décision de Monsieur le Préfet. Si jusqu'à présent aucun préfet n'a consenti à signer ce projet c'est bien qu'en cas de réalisation, celui-ci pourrait mettre au jour de funestes responsabilités. »

Ecrit par le 4 juillet 2026



### **Couple de Rolliers d'Europe Copyright Michel André**

#### **En savoir plus**

Le Calavon -aussi appelé Coulon- prend sa source au village de Banon, sur les contreforts du plateau d'Albion, dans l'ouest du département des Alpes-de-Haute-Provence à 800 m d'altitude. Il coule d'abord du nord vers le sud, passant au travers des spectaculaires gorges d'Oppedette ou canyon d'Oppedette qu'il a creusé, puis bifurque vers l'ouest, formant alors la vallée du

Ecrit par le 4 juillet 2026

Calavon, entre les monts de Vaucluse au nord et le Luberon au sud et passant par les villes d'Apt et de Cavaillon. Il conflue avec la Durance en rive droite - ou au nord -, sur la commune de Caumont-sur-Durance, juste en face de Cabannes, à 57,5 m d'altitude et s'écoule sur 86,9km.

### Les villes et villages traversés

Le Coulon traverse vingt communes : Banon (où il prend sa source), Simiane-la-Rotonde, Oppedette, Viens, Céreste, Castellet (passage en Vaucluse), Saint-Martin-de-Castillon, Caseneuve, Saignon, Apt, Roussillon, Bonnieux, Goult, Beaumettes, Ménerbes, Oppède, Maubec, Robion, Cavaillon, Caumont-sur-Durance (confluence).

Le rapport du CNPN [ici](#).

### Qui sont-ils ?

**Philippe Cuinier**, de Caumont est ancien directeur de Val de Loire investissements, fondateur de plusieurs écoles de commerce, secrétaire de l'association Est Caumontois Environnement ; **Isabelle Fuentes** de Robion est responsable presse de l'association Actions Coulon, elle représente les riverains libérés du projet SIRCC et demandeurs de nouvelles solutions techniques ; **Pierre Leclerc** e l'Isle-sur-la-Sorgue est retraité de l'économie agricole, président fondateur d'Actions Coulon et coprésident de la Fédération nationale des associations d'inondés France inondation UNALCI ; **Michel André** de Cavaillon est arboriculteur et pionnier de l'agri-voltaïsme, Il est le représentant des riverains encore concernés par le projet du SIRCC ; **Alain-Pierre Lilot** de Caumont est un ancien directeur du Centre de recherches de Saint-Gobain à Cavaillon, ancien coprésident du Village, association d'insertion.

Ecrit par le 4 juillet 2026



**De gauche à droite : Philippe Cuinier, Isabelle Fuentes, Pierre Leclerc, Michel André, Yvette Lilot et Alain-Pierre Lilot**